

L'ARC EN CIEL

"Je mets mon arc dans les nuages,
il sera le signe de l'alliance entre moi et la terre". (Genèse 9 : 13)

Octobre 2016

A notre sommaire :

- 01 Editorial
- 02 suite / Lectures bibliques /
Rencontres du jeudi
- 03 Agenda
- 04 Culte de reconnaissance de ministères
- 05 Nouvelle rentrée d'Apprendre ensemble
- 06 Nouvelle déclaration de foi
- 07 Centre hospitalier / Transformer l'essai
- 08 Poème

N° 415 - Bulletin mensuel de l'Eglise Protestante Unie de Cannes

TEMPLE : 7, rue Notre Dame - 06400 Cannes (culte le dimanche à 10 h 15)

PRESBYTÈRE : La Colline - 9, rue de la Croix - 06400 Cannes

Pasteur : Philippe Fromont - fromontph@yahoo.fr

Tél. : 09.51.77.47.11 (attention nouveau numéro !)

arcenciel.cannes@gmail.com - www.protestants-cannes.org



Ne pas confondre les vessies avec des lanternes

Personnellement c'est ce que je retiens de la Réforme du XVI^e siècle que nous fêtons le dernier dimanche du mois d'octobre.

Mais pourquoi cette date ?

Parce que le moine augustin Martin Luther aurait affiché ses 95 thèses à la porte de l'église du château de Wittenberg (Allemagne) le 31 octobre 1517. Les traditions luthériennes et réformées ont retenu cette date comme moment fondateur du protestantisme. Raison pour laquelle chaque dernier dimanche du mois d'octobre les églises issues de la Réforme célèbrent lors d'un culte (le dernier dimanche d'octobre) cette naissance du mouvement réformateur.

Qu'en reste-t-il aujourd'hui ?

Il en reste une invitation à ne pas prendre des vessies pour des lanternes ou dit autrement, des principes pour des dogmes.

Les dogmes sont des définitions intangibles qui exprimeraient une fois pour toutes et de manière pleinement satisfaisante la vérité.

Chez les protestants, il y a seulement des doctrines, autrement dit des essais approximatifs et révisables qui tentent de formuler dans un temps et dans un lieu donnés la manière dont on reçoit et perçoit la vérité. (A. Gounelle)

Reconnaissons ici, que parfois il nous manque une analyse sérieuse, nécessaire et donc une urgente révision "doctrinaire".

Nous prenons souvent des principes pour des dogmes. Aurions-nous oubliés que les églises de la Réforme ont dès le 17^e siècle, exigé de demeurer une Eglise "ecclesia reformata quia semper reformanda" (église réformée toujours à réformer) (1) ? Tout en clamant le "Soli Deo gloria", (à Dieu seul la gloire).

Quels sont les principes de la réforme ?

Les principes de la Réforme sont au nombre de trois :

- Le premier principe qui inspire tout le protestantisme est celui qui règle la seule autorité de l'Eglise : "Sola Scriptura" (l'Écriture seule).

La seule autorité dans le domaine de la foi est la Bible.



L'autorité de la seule Écriture signifie qu'elle fournit l'instrument qui permet de peser, de mesurer et d'apprécier ce que l'on reçoit d'ailleurs; elle ne veut pas dire qu'on ait à ignorer, à rejeter ou à condamner ce qui ne vient pas d'elle (A. Gounelle).

- Le deuxième principe qui règle le rapport de la foi et des actes : "Sola gratia, sola fide" (La grâce seule, la foi seule). La foi est du domaine de l'irrationnel.

Dieu gratifie tous les humains d'une *miséricorde* infinie que nous accueillons avec *confiance*, c'est-à-dire avec foi.

- Le troisième principe considère que l'homme ne peut, par sa raison ou son esprit, reconnaître la vérité. Il doit pour cela être éclairé par Dieu lui-même : "Testimonium Spiritus sancti" (le témoignage de l'Esprit Saint)

La compréhension des Écritures est le fruit de la liberté de conscience (l'Esprit de Dieu) et du libre examen (l'honnêteté intellectuelle) (2).

Ce témoignage de l'Esprit Saint est fondamental car il garantit la liberté. Personne ne peut affirmer le détenir en exclusivité et dénier à l'autre sa liberté en l'Esprit Saint.

Quel avenir pour la Réforme ?

Aujourd'hui nous ne nous réjouissons pas des divisions de l'Église et nous ne célébrons pas les particularités de telle ou telle confession.

La fête de la Réformation est l'occasion de fêter Dieu qui accorde sa grâce à toutes celles et à tous ceux qui invoquent son nom.



L'avenir de la Réforme est un « geste » un mouvement réformateur.

Se réclamer de la Réforme c'est se situer dans ce mouvement, (et non dans la passivité), qui aboutit au témoignage de Jésus le Christ.

En effet, n'est-ce pas lui qui le premier nous invite à ne pas prendre des vessies pour des lanternes ?

N'est-ce pas lui qui place l'humain au centre même de la pratique religieuse en permettant aux disciples de cueillir des épis de blés le jour du Shabbat.

Et lui-même, n'a-t-il pas ouvert un chemin de liberté lorsqu'il a guéri un jour de Shabbat ? L'humain est supérieur aux dogmes.

En 2017, nous fêterons les 500 ans de la Réforme ce sera une occasion de nous situer, non pas dans une commémoration passéiste du geste protestataire et fondateur de Luther, mais un beau moment pour dire au monde que nous nous situons dans un mouvement d'attestation d'une foi libre ayant pour fondement l'homme de Nazareth, Jésus.

Pasteur Philippe Fromont, EPU Cannes

(1) « Contrairement à ce qu'on pense en général, la formule "Ecclesia reformata quia semper reformanda" ne date pas du seizième siècle ni de la Réforme, mais du dix-septième siècle. On l'attribue à un théologien hollandais Jodocus von Lodenstein qui l'a employée dans un livre publié en 1675. Peut-être Voetius l'a-t-il employée quelques années plus tôt, mais on n'a pas retrouvé le texte où il l'aurait fait » (André Gounelle).

(2) Repris d'un article de Pierre A. Bailleux.

Rencontres du Jeudi

les 6, 13, 20, 27 octobre, au temple

Attention. Les futurs thèmes abordés seront désormais annoncés le dimanche au culte et sur les deux sites de la paroisse : www.protestants-cannes.org et page Facebook.

Ces rencontres ont lieu tous les jeudis de 19 h à 20 h 30, sauf exceptions qui sont annoncées à l'avance. Elles sont organisées et animées par le pasteur et un groupe de l'Eglise Protestante Unie de Cannes. Elles sont un lieu d'échanges conviviaux, de discussions et de spiritualité ouverts à tous ceux qui se posent des questions d'ordre spirituel ou existentiel, qui cherchent un sens à leur vie.

Temple de l'Eglise Protestante Unie de Cannes
7, rue Notre-Dame - 06400 Cannes
et pour tous renseignements : 09.51.77.47.11

Soyez les bienvenus !

Lectures bibliques d'octobre et début novembre

Lectures suivies		Psaumes
S 01	Jérémie 38.14-28	68
D 02	Habacuc 1.2-3 et 2.2-4 2 Timothée 1.6-14 Luc 17.5-10	95
L 03	Jérémie 39.1-18	27
M 04	Jérémie 40.1-16	77
M 05	Jérémie 41.1-18	127
J 06	Jérémie 42.1-22	1
V 07	Jérémie 43.1-13	41
S 08	Jérémie 44.1-14	35
D 09	2 Rois 5.14-17 2 Timothée 2.8-13 Luc 17.11-19	98
L 10	Jérémie 44.15-30	96
M 11	Jérémie 45.1-5	6
M 12	Lamentations 1.1-11 et 17-22	65
J 13	Lamentations 3.1-33	126
V 14	Lamentations 3.34-66	49
S 15	Lamentations 5.1-22	143
D 16	Exode 17.8-13 2 Timothée 3.14 à 4.2 Luc 18.1-8	121
L 17	2 Corinthiens 1.1-11	33
M 18	2 Corinthiens 1.12-24	88
M 19	2 Corinthiens 2.1-11	122
J 20	2 Corinthiens 2.12-17	85
V 21	2 Corinthiens 3.1-11	118
S 22	2 Corinthiens 3.12-18	2
D 23	Deutéronome 10.12 à 11.1 2 Timothée 4.6-8 Luc 18.9-14	34
L 24	2 Corinthiens 4.1-6	111
M 25	2 Corinthiens 4.7-18	150
M 26	2 Corinthiens 5.1-10	90
J 27	2 Corinthiens 5.11-15	129
V 28	2 Corinthiens 5.16-21	18.1-25
S 29	2 Corinthiens 6.1-10	76
D 30	Esäie 45.22-24 2 Thessaloniens 1.11 à 2.2 Luc 19.1-10	145
L 31	2 Corinthiens 6.11 à 7.1	18.26-51
M 01	2 Corinthiens 7.2-16	16
M 02	2 Corinthiens 8.1-15	15
J 03	2 Corinthiens 8.16-24	38
V 04	2 Corinthiens 9.1-15	97
S 05	2 Corinthiens 10.1-11	120
D 06	Daniel 3.1-10 2 Thessaloniens 2.16 à 3.5 Luc 20.27-38	17

Agenda d'octobre 2016

Site internet de la paroisse :
www.protestants-cannes.org

Cultes au temple,

- Dimanche 2, pas de culte au temple, le culte a lieu à l'île Sainte Marguerite à 11 heures (*voir ci-contre*)
- Dimanche 9, 10 h 15, culte et information missionnaire
- Dimanche 16, 10 h 15 culte avec Sainte Cène
- Dimanche 23, 10 h 15 culte
- Dimanche 30, 10 h 15 Réformation, culte avec Sainte Cène

Maison de retraite des Bougainvillées

- Culte tous les jeudis à 11 h et étude biblique le vendredi 7 à 11 h, animés alternativement par l'Eglise Protestante Unie et l'Eglise Evangélique Libre.

Etudes bibliques

- Cannes : jeudi 6, à 14 h 30, au temple
- Mandelieu-La Bocca : vendredi 14, à 14 h 30, chez Madame Bazin

Groupes

- Rencontres du Jeudi : de 19 à 20 h 30, au temple, les 6, 13, 20, 27, les futurs thèmes abordés seront désormais annoncés le dimanche au culte et sur les deux sites de la paroisse www.protestants-cannes.org et page Facebook.
- Rencontre à l'Hôpital : Espace de recueillement de l'Hôpital des Broussailles (4^{ème} étage, ascenseur B) : mercredi 18, de 17 h à 18 h
- Ecole biblique : les 9 et 16, à partir de 10 heures au temple
- Post KT et Jeunes : Synode des jeunes du 20 au 25 octobre en Corse. Pour y participer : Lydie Stocker au 06.29.50.28.61
- Club de l'amitié : reprise reportée en novembre à la Colline
- Entraide Protestante : une rencontre des Entraides de la région de l'arc méditerranéen aura lieu le samedi 8, de 10 h à 15 h, à l'Eglise Protestante Unie d'Antibes.
- Femmes 2000 Côte d'Azur : samedi 15 de 9 h 30 à 16 h 30, à l'Eglise Protestante Evangélique, avenue de Pessicart, Nice, avec Claudine Jacquin-Robert, pasteure de l'EPUF et psychologue pour enfants sur le thème : "*Quel héritage avons-nous reçu et transmettons-nous à nos enfants ?*"

Conseil Presbytéral

- Mercredi 19, à 19 h, à la Colline

Oecuménisme

- Cercle du silence : jeudi 6, de 17 h 30 à 18 h 30, allées de la Liberté (kiosque) à Cannes.

Consistoire

- Réunion du consistoire : mardi 18, à Saint Raphaël
- Cours de théologie : samedi 22, de 10 h à 16 h, au Centre Protestant de l'Ouest, 278, avenue Sainte Marguerite : Otto Shaefer, "*Et demain la terre... Christianisme et écologie*"

Visites du pasteur :

- > Contact : 09.51.77.47.11 (son jour de repos est le lundi).
- > Adresse email du pasteur : fromontph@yahoo.fr
- > Absence du pasteur : du 9 au 11 et 24 au 29 octobre
- > Coordonnées du président du Conseil Presbytéral : Georges Barnier, 106, av. du Petit Juas, 06400 Cannes
Tél. 06.09.88.86.96 - georgesbarnier@hotmail.com

- Samedi 1^{er} octobre :

Inauguration officielle de La Colline

La journée est organisée en deux temps :

- En fin de matinée, sur invitation uniquement, avec les autorités civiles et religieuses cannoises, régionales, des délégués du « national », et en présence du maître d'œuvre et des entreprises.
- L'après-midi, avec des témoignages de la vie à La Colline et une conférence de Philippe Fromont, « Sébastien Castillon, un libre croyant ». Les membres de l'Eglise locale pourront donc venir à partir de 14 heures ; ils ne recevront pas d'invitation nominative mais sont priés de s'inscrire et, pour des raisons de place et de sécurité, à n'inviter personne de leur propre initiative.

La journée sera clôturée par un pot de l'amitié et une visite des lieux.

- Dimanche 2 octobre :

Rassemblement biennal de l'AMHIS sur l'île Ste Marguerite

- 11 h Culte
- 12 h 15 Pique-nique tiré des sacs
- 13 h 30 Conférence « Commémorer la Réforme ou proclamer le Christ Vivant » par le pasteur François Clavairolly, président de la Fédération Protestante de France.

Des activités pour les enfants sont prévues.

Des réductions sur les tickets de bateau par la compagnie Trans Côte d'Azur sont prévues pour les participants au rassemblement.

Pour tout renseignement, appeler le 06.11.20.02.09.

Petites annonces

Urgent :

- Paroissienne (très sérieuse) mère de deux adolescents recherche T 3, Cannes ou proche banlieue 500 € maxi.
- Jeune homme 18 ans, recherche vélo en bon état pour ses déplacements, contribution modeste possible.
- Paroisse de Cannes cherche chef de chorale (bénévole), merci de prendre contact avec Dominique Ratto ou Richard Muller (06.77.94.55.19).

L'Arc-en-Ciel de novembre

Comité de rédaction :

- mardis 11 et 18 octobre, à 17 h, à la Colline
- Date limite remise articles : dimanche 23 octobre
- Attention routage exceptionnellement le vendredi 28 octobre, à 14 h, au temple, à cause de la Toussaint

Culte de reconnaissance de ministères

Comme l'a souligné Sybille Klump, pasteure et présidente du conseil régional PACCA de l'Eglise protestante unie de France, c'était la première fois qu'avaient lieu en même temps lors d'un culte, la reconnaissance des ministères d'un conseil presbytéral et d'un pasteur... Novation, originalité en mode cannois peut-être ?... Toujours est-il que ce moment de rencontre fraternelle a été empreint d'une grande émotion spirituelle nous appelant à servir le Seigneur tels que nous sommes dans la simplicité et l'humilité du don reçu pour le service... « Tu me veux à ton service, moi qui sans toi ne suis rien »... D'ailleurs la prédication de la pasteure Sybille Klump nous l'a fortement rappelé en prenant comme exemple le texte biblique de Luc 5.1-11, où Jésus appelle ses premiers disciples (dont nous avons pris la suite) avec toutes leurs/nos différences... et qui constituent le corps de Christ... son Eglise d'hier, d'aujourd'hui et de demain jusqu'à ce qu'il vienne... dans la condition (chantée) « du souffle fragile dans lequel la parole se donne... » voire encore « d'une âme prise par le Seigneur afin que sa flamme brûle en nos cœurs »...

Le conseil presbytéral est appelé nom après nom pour la reconnaissance de ministère... émotion encore... rappel des engagements... imposition des mains... accolades, embrassades, encouragements, que dire de plus.

Puis c'est au tour de notre pasteur Philippe Fromont... même émotion, même chose... bonne route à Cannes, que le Seigneur vous soit en aide... avec une même pensée et les mêmes souhaits pour votre épouse Marielle...

Remerciements : aux musiciens Dominique, Dimitri, Romain et Marc ; aux pasteurs Sybille Klump, Giovanni Musi et Christian Barbéry ; à Anne-Marie pour cette magnifique décoration faite d'épis de blé et de grappes de raisin ; à Elfriede, Claudine, Gaby, Monique, Geneviève et Annie pour le pot de l'amitié à la sortie.

Richard Muller



Membres du Conseil Presbytéral :

Georges Barnier, président – Philippe Fromont, pasteur - Marc Ratto et Denise de Leiris, vices-présidents – Anne-Marie Lutz, secrétaire, déléguée régionale – Annie Casalis, secrétaire adjointe – Romain Aragon, trésorier – Baholy Ramilison, trésorière adjointe – Virginie Laurent et Richard Muller, délégués au consistoire - Claire Guillemaut, Madeleine Chongo, Andrée Lehner.

Nouvelle rentrée

Après LA rentrée du numéro de septembre, une nouvelle rentrée, une rentrée nouvelle aussi...

C'est déjà la troisième fois que je me réjouis dans ces pages de faire la rentrée à APPRENDRE ENSEMBLE. Mais cette année, le plaisir est encore plus grand. Que dis-je ? Il est multiplié, surmultiplié ! Pensez donc ! Ce que nous avons tant attendu est enfin arrivé : nous avons réintégré La Colline ! (qui était restée néanmoins notre "siège social", en l'occurrence une simple boîte aux lettres où je relevais le courrier une fois par semaine).

Vous vous rappelez que depuis la fermeture de La Colline au public, "notre" centre avait été transféré à l'Église Évangélique Libre, rue Clemenceau. Nous étions bien, rue Clemenceau. Nous avons toujours été bien accueillis, écoutés et même aidés. Nous sommes reconnaissants à cette communauté pour tout ce qu'elle a fait pour nous.

Mais nous sommes tellement contents de "retrouver" La Colline ! Enfin, Richard Muller tout du moins, car pour ma part, je n'y avais jamais exercé dans le cadre des cours de français et d'alphabétisation. Nos apprenants aussi sont tout émerveillés, et c'est bien normal !

Imaginez ! Deux belles salles, deux grandes salles ! Toutes neuves, toutes propres, aux "beaux volumes" ! diraient les agents immobiliers. Si lumineuses ! Donnant sur le jardin ! Un grand placard pour notre matériel, nos deux tableaux blancs. Et la climatisation ! Quel luxe ! C'est déjà un plaisir d'enseigner. Mais dans de telles excellentes conditions, le plaisir est encore plus grand. Puisse l'apprentissage du français – difficile ! - pour nos apprenants devenir aussi moins... dur !

En tout cas, dès le mardi 13 septembre, que nous avons annoncé comme jour de rentrée pour notre centre d'Apprendre Ensemble (celui de la MJC Ranguin a commencé le 12 et celui du Prado le 19), ils étaient là, nos apprenants ! Des anciens et des nouveaux ! 10 ! (15 à Ranguin, 17 au Prado). C'est un début. En général, on ne fait vraiment le plein que vers la mi-octobre. Pour les étrangers, surtout s'il s'agit de familles avec enfants d'âge scolaire, il y a tant de formalités à remplir que l'apprentissage du français peut passer au second plan. Parmi les nouveaux pourtant, il y en a qui ont une priorité absolue : apprendre la langue au plus vite, et qu'une demande : avoir un maximum de cours.

Les horaires de nos trois centres sont complémentaires : les plus volontaires viennent mardi, mercredi et vendredi "chez nous", et le lundi et le jeudi à Ranguin ou au Prado. Pour le moment, nos cours sont tous de 14 h à 16 h, mais le jeudi au Prado il y a en outre un cours de 16 h à 18 h et, depuis janvier 2016, grâce à l'arrivée d'une bénévole qui s'est d'ailleurs formée pour cela, un autre de 17 h 30 à 19 h. Mon rêve, je vous l'ai déjà dit, c'est de pouvoir réinstaurer un vrai "cours du soir", comme ce fut le cas... naguère. Deux conditions à cela : que La Colline (l'association qui va se créer) nous en donne la possibilité ET que de nouveaux bénévoles viennent grossir notre équipe, la plus petite des trois centres : nous ne sommes que 4, deux présents les trois jours d'ouverture et deux autres qui interviennent pour une ou deux après-midis.

A Ranguin, deux nouvelles personnes se sont présentées, une pour le lundi, l'autre pour le jeudi : la responsable du centre avait le sourire lors de mes visites ! Elle est assurée d'avoir au moins quatre bénévoles à chacune des deux séances. Au Prado aussi, une nouvelle personne est venue proposer ses services ; tout en sachant que parfois elle ne pourra pas venir, elle a bien sûr été accueillie avec enthousiasme par les 8 autres bénévoles. Plus on est nombreux,



plus on a de souplesse dans le fonctionnement (on peut plus facilement s'absenter) et surtout moins chacun a d'apprenants... par conséquent meilleur est l'enseignement.

Mettons les points sur les « i », ce n'est pas déplacé ici : L'association Apprendre Ensemble est très heureuse de sa rentrée à La Colline rénovée : nouvelle rentrée, rentrée nouvelle. Elle serait encore plus heureuse avec davantage de bénévoles. Elle compte sur vous, y compris pour relayer le message. Merci.

Anne-Marie Lutz (présidente d'Apprendre Ensemble)

PS. Un grand merci aux courageux bénévoles (Marc, Jean-Marc, Baholy, Philippe Fromont, Georges, Richard...) qui le lundi 12 ont entièrement vidé les deux salles pour permettre à l'association de fonctionner le lendemain, d'où les deux photos-souvenir ci-dessous de cette première mise en place.



Projet de Déclaration de foi

Après avoir vécu un processus d'union entre les Églises luthérienne et réformée, il s'agit maintenant de donner à l'Église nouvellement constituée, l'Église protestante unie de France, une Déclaration de foi, énonçant en un langage simple les convictions fondamentales que partagent ses membres. Cet effort conduira, en étapes successives, au Synode national de 2017, année qui sera également consacrée au 500^{ème} anniversaire de la Réformation. La réflexion sur la Déclaration de foi pourra donc profiter de cette dynamique.

Mais avant d'être abordé aux plans régional et national, ce travail s'effectue d'abord à la base, dans les paroisses et Églises locales. Les résultats au plan local seront transmis aux synodes régionaux, qui se prononceront lors de leurs sessions en novembre 2016. Leurs avis seront ensuite communiqués à l'échelon national, en vue d'une discussion et prise de décision lors du synode national fin mai 2017.

Le travail dans les paroisses et Églises locales constituera donc le matériau premier des étapes ultérieures du processus.

Projet de Déclaration de foi

Version du 1^{er} septembre 2016, soumise à l'avis des synodes régionaux 2016

Appartenant à la famille des Églises issues de la Réforme du 16^e siècle, l'Église protestante unie de France est née dans l'esprit de la Concorde de Leuvenberg. Elle se reconnaît héritière des confessions de foi de l'Église ancienne et des textes fondateurs luthériens et réformés. Elle les reçoit et les éprouve à la lumière de l'Évangile, qu'elle découvre dans la Bible comme la Bonne Nouvelle d'un Dieu libérateur qui vient à la rencontre des humains. En déclarant sa foi, elle précise comment cet Évangile inspire au quotidien la vie chrétienne. Elle invite les croyants que nous sommes à en devenir les témoins en parole et en acte.

Avec les premiers chrétiens, l'Église protestante unie de France croit qu'en Jésus de Nazareth, annoncé par les prophètes et proclamé comme le Christ, Dieu a dévoilé son amour pour les humains. Il les reçoit tels qu'ils sont, sans mérite de leur part. Ayant ainsi trouvé grâce aux yeux de Dieu, ils ont part, en Jésus son Fils, à la liberté glorieuse des enfants de Dieu. Cependant ils restent pris dans un monde qui gémit, déchiré par la réalité du mal, éloigné du Dieu créateur et de sa promesse de vie.

L'Église croit fermement que, dans le Christ crucifié, Dieu s'est laissé atteindre par le mal. De cette mort scandaleuse sur la croix, Dieu a fait jaillir une force de vie qui rend toutes choses nouvelles. Ainsi, il a réconcilié le monde et les humains avec lui-même. Le souffle de l'Esprit saint instaure ici et maintenant le règne nouveau annoncé par Jésus. Nous en devenons tous les ambassadeurs.

L'Église est relevée sans cesse de la peur à la confiance, de la résignation à la résistance, de la désillusion à l'espérance. Par la proclamation de la Parole, la célébration du baptême et de la cène, par la prière, la vie communautaire et la solidarité à l'égard des petits, elle témoigne d'un Dieu qui chemine avec les humains.

Avec d'autres artisans de justice et de paix, elle est appelée, au nom d'un Dieu qui se soucie de toutes ses créatures, à chercher et porter remède aux détresses existentielles, spirituelles, sociales, politiques et écologiques.

En accomplissant ce service de réconciliation, l'Église protestante unie de France se sait entourée d'une nuée de témoins. Elle se reconnaît, parmi d'autres, comme l'un des visages de l'Église universelle. Sachant ses forces et ses faiblesses, elle atteste avec humilité que la vérité dont elle vit la dépasse constamment.

À celui dont la faiblesse est plus forte que toutes les puissances humaines, nous disons notre reconnaissance : Grâces soient rendues à Dieu par Jésus Christ, notre Seigneur ! Amen.

Note.

Le texte proposé s'inspire de références bibliques, notamment :

Romains 8,21 : « la liberté glorieuse des enfants de Dieu » ;

Romains 8,22 : « un monde qui gémit » ;

2 Corinthiens 5,17-19 :

« Dieu a réconcilié le monde et les humains avec lui-même » (v. 19),

« toutes choses nouvelles » (v. 17),

« ambassadeurs » (v. 20),

« service de réconciliation » (v. 18) ;

1 Corinthiens 1,23 : « Christ crucifié », « mort scandaleuse » ;

Hébreux 12,1 : « une nuée de témoins » ;

1 Corinthiens 1,25 : « la faiblesse de Dieu est plus forte que les hommes » ;

Romains 7,25 a : « Grâces soient rendues à Dieu par Jésus Christ, notre Seigneur ! »

Cette nouvelle version, du 1^{er} septembre 2016, a été élaborée par les rapporteurs nationaux, Pierre BÜHLER et Katharina SCHÄCHL, à partir des réactions des paroisses et Églises locales à la proposition de base, et en concertation avec les rapporteurs régionaux.

Au Centre hospitalier de Cannes

Dans le respect d'une laïcité ouverte, chaque malade peut, dans la mesure du possible, suivre les préceptes de sa religion.

La présence des représentants religieux dans les hôpitaux, quel que soit le culte, est discrète, ce qui leur vaut parfois d'être mal connus.

Ceux que l'on nomme plus communément les aumôniers ont tous ce point commun de venir soutenir et reconforter les patients qui le désirent, soit par une parole ou une liturgie religieuse, soit tout simplement en les écoutant. Ils sont aussi disponibles pour les familles des malades ou le personnel de l'hôpital. Chacun travaille à sa manière, selon sa confession.

Elle met également à votre disposition ses bénévoles qui visitent régulièrement les patients dans les services pour une écoute, un soutien...

Si vous même ou un de vos proches souhaitez une visite à l'hôpital contactez le Pasteur Philippe Fromont au 09.51.77.47.11.

Prochaines réunions du trimestre de l'Eglise Protestante Unie, animées par le Pasteur Philippe Fromont à l'Espace de recueillement de l'Hôpital des Broussailles (4^{ème} étage, ascenseur B) de 17 h à 18 h :

- mercredi 12 octobre - mercredi 9 novembre - mercredi 14 décembre.

Avant-propos.

Vous avez pu lire dans l'AEC de septembre que les cours de théologie à Nice avaient pour thème "la création", nous vous proposons, pour alimenter la réflexion, un article de fond du pasteur Denis Rafinesque, sur ce vaste sujet, qui sera publié dans l'Arc-en-Ciel en plusieurs épisodes.

Le comité de rédaction

Habiter autrement la création : transformer l'essai de la COP 21 : pour une "écologisation !..."

COP 21 :

21^{ème} conférence des parties de la convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, à Paris décembre 2015.

En effet depuis un siècle les températures à la surface du globe ont beaucoup augmenté.

Depuis 1950 les changements seraient dus aux activités humaines pour plus de 50% et même jusqu'à 90%.

Ce réchauffement a déjà des conséquences sur les conditions de vie mondiales: élévation du niveau de la mer, déplacement des zones climatiques, accroissement d'événements météo extrêmes (sécheresse, inondations, tempêtes...) et accroissement de la pauvreté.

La COP 21 a réussi à mobiliser l'attention de beaucoup de monde, et notamment de beaucoup d'églises (cf. L'encyclique du pape François : "Laudato si") et même de diverses religions.

La question est de savoir comment se poursuivra cet intérêt pour la question climatique dans les temps à venir. Non seulement politiquement, mais aussi dans la société civile. 2016 est un moment important pour la poursuite des décisions internationales prises à Paris fin 2015. Le 22 avril 2016 à l'ONU la plupart des nations (175) dont la Chine et les Etats-Unis ainsi que la France, ont signé officiellement la déclaration de Paris.

Mais il faudra aussi attendre dans les mois et années à venir la ratification interne par de nombreux pays. La ratification concerne des mesures intérieures d'application de l'accord, via des lois propres aux divers pays.

Les deux plus gros pollueurs de la planète ont annoncé qu'ils prendraient dès que possible les mesures intérieures respectives pour appliquer l'accord. Ceci pour inviter les autres états à ratifier l'accord pour qu'il entre en vigueur le plus tôt possible.

Pour l'Union Européenne par exemple c'est d'ici 2030 qu'il faut finaliser la législation en matière de climat et d'énergies. Elle devra revoir ses outils de régulation (prix du carbone à relever), ses objectifs d'efficacité énergétique (d'ici 2030 réduction de 40% de ses émissions de GES), et le développement des énergies renouvelables.

Il faudra aussi la ratification de 55 pays représentant plus de 55% des émissions de gaz à effet de serre (GES) pour que la déclaration de Paris prenne toute sa dimension générale et concrète.

La COP 21 est un succès diplomatique incontestable. Ce sont les pays eux-mêmes qui ont présenté leurs "contributions nationales volontaires (promesse des efforts qu'ils sont prêts à fournir à l'avenir).

Avoir réussi à faire adopter la déclaration par l'ensemble des parties et à universaliser le processus de transition climatique est une excellente opération.

Mais il s'agit de transformer réellement cet essai par des options politiques et citoyennes concrètes dans les années à venir.

On attend que l'ambition se transforme en actes pour une écologie d'investissements à venir. Car tout ne se joue pas sur le texte de l'accord dit Nicolas Hulot. Il s'agit de passer du contrat au traitement, dit-il.

Le financement des engagements et des mesures est aussi l'un des facteurs de réussite de la COP 21. Il s'agit d'arriver à gérer les transferts financiers et technologiques entre les hémisphères Nord et Sud.

Un processus et une transition ont été enclenchés. Mais il faut des moyens, des révisions, des investissements très importants, ce qui d'après certains ne serait ni gagné, ni garanti.

*Seuls ceux qui marchent
au fond de leur pauvreté
savent que tout est don.*

*Ils vont le front délié
assez délivrés d'eux-mêmes.*

*Pour entendre sous ce que
d'autres nomment silence
le chant agenouillé
d'une subtile présence.*

Francine Carillo,
"Le Sable de l'instant"
éd. Ouvertures, p. 52-53.

Adresses des trésoriers :

- *Paroisse/Arc-en-Ciel/DEFAP* :
Romain Aragon, 66, impasse Font Freyre - Le Logis de Paris - 83600 Les Adrets de l'Esterel
Par chèque à l'ordre de : "Eglise Protestante Unie de Cannes"
Par virement : IBAN : FR 98 / 2004 / 1010 / 0800 / 8470 / 5K02 / 954 / BIC : PSSTFRPPMAR
- Pour Arc-en-Ciel et DEFAP, merci de l'indiquer au dos du chèque ou dans l'ordre de virement.
- *Entraide protestante de Cannes* :
Annie Casalis, "La Colline" 9, rue de la Croix, 06400 Cannes.
Par chèque à l'ordre de : "Entraide Protestante de Cannes"

Bulletin L'ARC EN CIEL 7, rue Notre Dame - 06400 Cannes
imprimé par l'Eglise Protestante Unie de Cannes - I.S.S.N. N° 0241-046 X
Tirage : 275 exemplaires - Directrice de la publication : Carine Vogel
Soutien : expédition par la poste 18 E - envoi via Internet : 15 E

"L'ARC-EN-CIEL" bulletin d'information protestant fait par des bénévoles, est "à but non lucratif" (lois du 1^{er} juillet 1901 et 5 décembre 1905). De ce fait, il n'est pas sujet à commerce, mais à droit associatif de publier, propager des pensées, des actes, des missions, des nouvelles et autres, issus d'informations et de communications de la présence chrétienne dans le monde. L'équipe bénévole de rédaction consciente de l'assujettissement de son bulletin "L'ARC-EN-CIEL" aux différentes lois françaises (presse, 29 juillet 1881; protection littéraire et artistique, 14 mars 1957 et 4 juillet 1985; communication audiovisuelle, 30 septembre 1986 et autres), partage, communique et communit dans la fraternité chrétienne autant avec ses publications qu'avec celles recueillies dans toutes publications chrétiennes, voire autres. Il va de fait que certaines publications peuvent faire l'objet de demandes d'autorisations ou de cession de droit gratuit ou payant, c'est ce que que l'usage et la courtoisie nous nous appliquons à demander; toutefois si par oubli ou omission, certaines publications devaient faire l'objet de droits, la rédaction rappelle que la France a adhéré à la Convention de Berne en 1886, pour la protection des auteurs contre toutes reproductions faites sans leur consentement et que "ipso facto" toute oeuvre publiée est protégée.

Destinataire :

**Ne pas confondre les vessies
avec des lanternes**